CASE NO: ICIR-98-41-T EXHIBIT NO: DHS 35A DATE ADMITTED: 27: 12004 TENDERED BY: DEFENCE NAME OF WITNESS: R. DALLMIRE

Pseudonym:

Ntabakuze

FARZZZZ-06

Witness Code: FARZZZ

FARZZZZ-06

FAR

COMMUNIQUÉ du Commandement des Forces Armées Rwandaises, signée vers le 12 avril 1994, par Gatsinzi, Rusatira, Muberuka, etc

Doc Type Doc Sources	<u> </u>	<u> N </u>]	For Witness Stat		Automatic &
Doc Location:	ICTR-LO		Interviewer	1:	
Doc Original No:			Interviewer	2:	
Doc Date:	12-Apr-9	D	OCUMENT CO	DING:	
Format:	Typewritte		Document code:	FARZZZZ-06	
Original language: French			ICTR Number:	33.10.	
Translation:			ERN Number: Disclosure Code: FARZZZZ-06		
ERN Translation:					
			Disclosable	Yes	
IN	Code Used	Date	Support	Sup.Co	ode
Bagosora	FARZZZZ-06	09-Jun-00	No		16%.60
Kabiligi	FARZZZZ-06	09-Jun-00			
Nsengiyumva	FARZZZZ-06	09-Jun-00			

09-Jun-00

Suite aux évènements tragiques qui ont endeuillé le pays à partir du 06 Avril 1994, fait de nombreuses victimes innocentes, et entraîné la détresse de tout le peuple rwandais, ainsi que suite à l'assassinat ignoble de 10 Militaires de la MINUAR et d'autres ressortissants égrangers, le Commandement des Forces Armées Rwandaises estime qu'il est plus que temps de mettre fin à cette tragédie.

A cet effet, il est hautement souhaitable que le Commandement des Forces Armées Rwandaises et le Commandement du FPR se rencontrent immédiatement pour examiner ensemble comment pacifier le pays sans plus tarder, et contribuer à la mise en place rapide des Institutions de Transition à Base Elargie, pour éviter de continuer à verser inutilement le sang des innocents.

Le Commandement des Forces Armées Rwandaises reconnaît les efforts inlassables de la MINUAR, parfois contrariés, pour l'application intégrale de l'Accord d'ARUSHA, et lui demande de servir d'intermédiaire pour les rencontres proposées ci-haut.

Afin de faciliter ce dialogue et arrêter des Mouvements de panique de la population, il est souhaitable que les combats soient suspendus. Pour ce faire, une trève est proposée par les Forces Armées Rwandaises aux Forces du FPR, qui commencerait à partir du 13 Avril 1994 à 12 heures.

Au nom du Commandement des Forces Armées Rwandaises, les Officiers Supérieurs qui ont participé à la réunion:

- Colonel Léonidas RUSATIRA Hulha
- Colonel BEM Marcel GATSINZI
- Colonel BEMS Félicien MUBERUKA
- Colonel BENSG Aloys NTIWIRAGABO.
- Colonel André KANYAMANZA
- Colonel Joseph MURASAMPONGO
- Colonel Edouard HAKIZIMANA
- Lieutenant Colonel BEM Ephrem RWABALINDA
- Lieutenant Colonel BEMS Augustin RWAMANYWA
- Lieutenant Colonel Emmanuel KANYANDEKWE